

Résultats des consultations franco-allemandes (Aix-la-Chapelle, 14 et 15 septembre 1978)

Légende: Les 14 et 15 septembre 1978, le chancelier allemand Helmut Schmidt et le président français Valéry Giscard d'Estaing, se rencontrent à Aix-la-Chapelle pour approfondir les voies de la coopération franco-allemande.

Source: Bulletin de l'Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. 21.09.1978, n° 19. Bonn: Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. "Résultats des consultations franco-allemandes (Aix-la-Chapelle, 14 et 15 septembre 1978)", p. 109-111.

Copyright: (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/resultats_des_consultations_franco_allemandes_aix_la_chapelle_14_et_15_septembre_1978-fr-99fac47c-dc78-4b9d-958b-76b083958132.html



Date de dernière mise à jour: 04/08/2016

Résultats des consultations franco-allemandes (Aix-la-Chapelle, 14 et 15 septembre 1978)

Discours de Helmut Schmidt (14 septembre 1978)

Après de nombreuses rencontres à Bonn, après Hambourg, Brême et Mayence, je suis très heureux de vous saluer aujourd'hui à Aix-la-Chapelle. Aix-la-Chapelle est un cas particulier. Car, nous, les Allemands, nous rattachons à cette ville le souvenir d'une origine historique commune, celle de la nation française comme de la nation allemande. Et c'est à partir de ce souvenir qu'Aix-la-Chapelle est devenue en un certain sens le symbole de notre espoir dans une Europe pacifique et unie. A ce titre, Aix-la-Chapelle est pour beaucoup d'Allemands un sol symboliquement prédestiné à une telle rencontre franco-allemande.

«Je souhaiterais prétendre pour vous, cher Valéry, pour Raymond Barre, pour moi, pour beaucoup de nos collègues ici, pour beaucoup de nos collaborateurs et pour beaucoup de nos invités, je souhaiterais prétendre que nous essayons tous ensemble d'apporter notre contribution afin de maîtriser les problèmes européens du présent et pour mieux préparer l'Europe à son avenir. C'est dans ce contexte, dans ce large cadre, que nous avons à nouveau traité aujourd'hui de manière approfondie les questions qui tournent autour de la mise en place d'une union monétaire en Europe. Nous sommes d'accord pour considérer qu'il est nécessaire et possible de rétablir en Europe les conditions élémentaires d'une économie calculable. Certes, il n'est pas facile de réaliser un tel plan. Mais je pense que, depuis la rencontre de Brême, cet été, nous avons parcouru un bon bout de chemin et nous pouvons tous deux nous glorifier de ce que la coopération entre nos deux gouvernements y ait été pour beaucoup.

«Dans ce même ordre d'idées, je souhaiterais dire, Monsieur le Président, que beaucoup de tout ce qui a été commencé, voire même en partie terminé au cours des dernières années au niveau international, et aussi ces temps derniers dans le cadre européen, n'aurait pas été atteint, ou tout au moins pas de cette manière, sans votre contribution personnelle.

«Comme le disait dernièrement le Premier ministre Raymond Barre, la politique a beaucoup à faire avec des contraintes, des contraintes sociales et politiques. Il est certain que nous ne pouvons pas faire comme si ces contraintes n'existaient pas. Au contraire, nous avons le devoir de prendre nos décisions de telle sorte que la liberté soit conservée, la justice rendue possible et la paix, intérieure et extérieure, soutenue. Dans les conditions qui régissent le monde actuel, tout cela n'est possible que si les efforts nationaux s'unissent étroitement, dans une convergence d'action régionale et une harmonisation internationale».

Prenant la parole le 15 septembre devant les journalistes venus à Aix-la-Chapelle, le chancelier fédéral soulignait qu'entre la France et la République fédérale d'Allemagne, il n'existe pas de divergence d'opinions quant au jugement des chances que l'on doit accorder à la réalisation d'une union monétaire européenne. Le chancelier ajoutait que l'on pourrait en avoir confirmation le 18 septembre, lors de la réunion du Conseil des ministres de la Communauté européenne.

Le chancelier soulignait que, des deux côtés, il fallait mettre tout en œuvre pour que l'on obtienne en Europe, dans le domaine de la politique monétaire, des éléments solides de «calculabilité». Pour le chancelier, cet aspect a une signification de tout premier ordre en matière de politique générale, de politique économique et de psychologie économique.

Toujours suivant le chancelier Helmut Schmidt, il ne s'agit pas tellement de créer un système entièrement nouveau, mais bien de lutter contre «la dégénération actuelle du Marché commun, une dégénération qui risque de menacer le développement futur.

Discours de Valéry Giscard d'Estaing (15 septembre 1978)

De son côté, le président Valéry Giscard d'Estaing, s'adressant le 15 septembre aux journalistes présents à Aix-la-Chapelle, brossait le tableau des thèmes abordés en déclarant notamment:

Dans cette réunion franco-allemande, nous avons trois séries de questions, d'abord des questions bilatérales franco-allemandes et pour lesquelles des solutions positives ont été trouvées sur l'ensemble des questions évoquées. J'attache, comme le chancelier, beaucoup d'importance à ces échanges de fonctionnaires qui vont débiter à partir de l'année prochaine comme à l'installation, à Sarreguemines, de ce premier institut de technologie franco-allemand qui va former des ingénieurs et délivrer des diplômes qui seront valables dans les deux pays.

Nous avons ensuite à parler de la suite du Sommet de Bonn en ce qui concerne les politiques économiques suivies dans les deux pays et la manière dont nous devons rechercher une convergence croissante de ces politiques économiques. Nous avons pris note des décisions, des intentions du gouvernement fédéral en ce qui concerne les suites de ce Sommet de Bonn et nous avons indiqué que la politique économique et budgétaire de la France avait été définie en harmonie avec les recommandations et les conclusions de ce sommet. Et nous aurons ainsi, au point de vue de l'évolution économique de l'année 1979, une convergence entre la situation économique de l'Allemagne fédérale et celle de la France.

Le troisième sujet était sans doute le plus important et c'était la contribution que nous pouvions apporter à la création de cette zone de stabilité monétaire en Europe, zone à laquelle nous sommes, vous le savez, très profondément attachés, le chancelier Schmidt et moi-même. Je dois vous dire que sur ce point, l'esprit de Charlemagne a soufflé sur nos travaux. En effet, on peut résumer le progrès concernant la création de cette zone en en rappelant les détails.

A Copenhague, nous avons fixé les objectifs au sein du Conseil européen.

A Brême, nous avons adopté en commun les principes de l'organisation de cette zone.

Et depuis la réunion de Brême, nous nous préoccupons des mécanismes. La réunion d'Aix-la-Chapelle a permis d'étudier de façon approfondie les problèmes qui se posent concernant les mécanismes, et de faire apparaître qu'il y avait sur ces problèmes des vues semblables entre les deux partenaires allemand et français. Ces mécanismes vont être examinés à partir de lundi au sein du Conseil des Communautés et je suis persuadé que nous serons à même d'apporter une contribution significative pour l'adoption d'un système commun.

Et ainsi, la voie me paraît ouverte pour l'adoption de mécanismes traduisant dans la réalité les objectifs de cette zone de stabilité monétaire en Europe.

Enfin, nous avons passé en revue avec le chancelier, comme nous le faisons chaque fois, l'ensemble des problèmes internationaux et européens. Et les informations que nous échangeons, les réflexions qui sont les nôtres, constituent à mes yeux une des substances essentielles de ces sommets franco-allemands. Car ainsi, peu à peu, nous pouvons élaborer, face aux grands problèmes du monde, ou face aux situations qui se présentent devant nous, une attitude étroitement concertée.»

Evoquant l'esprit d'ouverture et de cordialité de ces négociations, le chef d'Etat français déclarait le même jour:

La tradition veut que la rencontre périodique des gouvernements allemand et français se termine par un déjeuner qui est l'occasion de manifester de la manière la plus cordiale la bonne entente existant entre nos deux pays. Nous avons souhaité que ce déjeuner, tenu cette fois-ci à Aix-la-Chapelle, soit l'occasion d'une rencontre avec de nombreuses personnalités de la vie de l'Allemagne fédérale.

Je voudrais leur dire combien je suis personnellement heureux de leur présence et combien je mesure la contribution qu'ils apportent à la bonne entente et à la coopération entre l'Allemagne et la France.

Bien entendu, les relations entre l'Allemagne et la France concernent leurs gouvernements, mais je voudrais vous dire ma conviction profonde que cette tâche déborde les responsabilités des gouvernements et intéresse les responsables de toute nature de la vie économique, sociale et culturelle de nos deux pays.

Et puisque j'ai l'occasion de vous rencontrer, je voudrais que vous reteniez, à propos de la politique de la France, ces deux indications: la première, c'est que la politique économique et sociale que nous conduisons est toujours déterminée en tenant compte des nécessités de la solidarité européenne. Et à l'heure actuelle, si nous conduisons une politique économique qui comporte certaines difficultés, c'est parce que nous estimons qu'elle est indispensable au bon fonctionnement de notre Communauté et, en particulier, à la bonne qualité des relations économiques entre l'Allemagne fédérale et la France.

«Le deuxième sentiment que je souhaite que vous éprouviez, c'est que naturellement tout gouvernement, et donc le nôtre, prend en considération les intérêts de son pays. Mais nous ne prenons pas en considération que les seuls intérêts de notre pays et nous recherchons des solutions qui répondent également à ce que peut être la nécessité des intérêts communs de l'Europe. Je citerai comme exemple l'effort que nous conduisons avec mon ami le chancelier fédéral pour aboutir à une zone de stabilité monétaire en Europe. Nous ne le faisons pas principalement à partir d'un calcul d'intérêts national, d'ailleurs discutable, nous le faisons parce que nous pensons que cela correspond en profondeur aux nécessités d'organisation de notre vieux et cher continent.